

Réf: Dossier 384476

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT MARCHANDISE COMMERCE
GENERAL » en abrégé « STMCG »

Siège ABIDJAN COCODY CORNICHE-LOT 68-ILOT 68,
Lot 68, Ilot 68

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10/02/2025 reçus par Me AKATCHA GRANSSE, et enregistrés au CEPICI le 20/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT

MARCHANDISE COMMERCE GENERAL » en abrégé « STMCG

»

Objet : Transport de biens et de personnes et activités annexes.

Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY CORNICHE-LOT 68-ILOT 68,
Lot 68, Ilot 68

Dirigeant(s) M KREAIME ALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03147 du 20/03/2025 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18162/GTCA/RC/2025 du 20/03/2025

